

*Questions orales*

budget de mon ministère et 150 millions pour le gouvernement fédéral.

[Traduction]

## LA SÉCURITÉ DES CANADIENS

**M. Ray Skelly (Comox-Powell River):** Monsieur le Président, la ministre ne peut pas dire que ce ne sera pas là le résultat. On réduit les services de la Section de la toxicologie faunique. Le bureau du Nouveau-Brunswick, qui étudie présentement les métaux lourds dans la baie des Chaleurs et leur incidence sur le cancer et les malformations congénitales, doit réduire ses activités. Si le gouvernement et le ministère de l'Environnement déclinent toute responsabilité à cet égard, la ministre pourrait-elle dire à la Chambre, compte tenu des réductions que le parti conservateur et elle-même préconisent, qui assurera la sécurité des Canadiens dans ces importants domaines?

[Français]

**L'hon. Suzanne Blais-Grenier (ministre de l'Environnement):** Monsieur le Président, lorsque nous nous sommes penchés sur les coupures, les fonctionnaires de mon ministère et moi-même, et que nous avons décidé d'affecter certains programmes de façon très minime, encore une fois, puisqu'il s'agit de 305 années-personnes sur un total de plus de 10,000 fonctionnaires, il est bien évident que nous n'avions pas du tout en tête de cesser la recherche toxicologique. Je crois que, actuellement, on dramatise un peu la situation, et si la santé des Canadiens était vraiment mise en cause par cette sorte de coupures, il est bien évident que nous pourrions reconsidérer et effectuer les coupures peut-être dans d'autres programmes moins essentiels. Mais ce n'est pas du tout notre impression dans le moment.

\* \* \*

## L'ÉNERGIE

## LA HAUSSE DU PRIX DE L'ESSENCE—LES CONSÉQUENCES POUR LES GASPÉSIENS

**M. Charles-Eugène Marin (Gaspé):** Monsieur le Président, ma question s'adresse à l'honorable ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Étant donné les grandes distances que les Gaspésiens doivent parcourir pour obtenir leurs services de base, et en particulier les citoyens de la circonscription de Gaspé que je représente; étant donné que, actuellement, les Gaspésiens doivent payer 64.6c. le litre d'essence sans plomb, madame le ministre pourrait-elle dire à la Chambre si elle a communiqué, discuté ou rencontré son homologue québécois? Dans la négative, a-t-elle l'intention de le rencontrer, son homologue québécois ou tout autre intervenant dans ce problème afin de ramener l'essence à un prix plus acceptable aux Gaspésiens?

[Traduction]

**L'hon. Pat Carney (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur le Président, je tiens à confirmer au

député que j'ai bel et bien rencontré mon homologue québécois. Je ne peux que lui répondre que ce ne sont pas les gouvernements fédéral et provinciaux qui fixent le prix de l'essence. Dans un pays aussi grand que le nôtre, les différences qui existent dans le prix de l'essence, au Yukon, à Gaspé ou dans le nord de l'Alberta, ont quelque chose de vraiment irritant.

Le prix de l'essence tient non seulement au cours du brut, mais aussi aux taxes fédérales et provinciales et à la concurrence. Même entre les villes, la différence de prix la plus marquée est parfois énorme. Par exemple, le litre d'essence se vend 40c. à Edmonton et 58c. à Montréal. Je partage les préoccupations du député et je vais certes le rencontrer pour voir si nous pourrions faire quelque chose dans certains cas particuliers, mais je lui répète que ce n'est pas le gouvernement qui fixe le prix de l'essence.

\* \* \*

## LA DISCRIMINATION RACIALE

## LE SECTEUR DU TAXI À MONTRÉAL—LES CONCLUSIONS DE LA COMMISSION

**M. Sergio Marchi (York-Ouest):** Monsieur le Président, je voudrais poser ma question au ministre d'État au Multiculturalisme. Au cours de la dernière campagne électorale, son chef a déclaré à Toronto, et il s'agissait là d'un élément important de la politique de son parti, que les conservateurs extirperaient la plaie du racisme où qu'il surgisse. Le ministre n'est pas sans savoir que la Commission des droits de la personne du Québec a récemment conclu qu'il était manifeste que les Canadiens de race noire et les membres de la communauté haïtienne étaient victimes de racisme et de discrimination dans le secteur du taxi à Montréal. En outre, les Canadiens originaires des Indes orientales ont présenté, hier, le même grief à Hamilton.

Ma question est très simple. Étant donné que le mal en question s'est malheureusement manifesté de façon très claire, quelles mesures précises et immédiates le ministre et le gouvernement sont-ils disposés à présenter à la Chambre des communes, en vue de s'attaquer à ces deux cas flagrants qui créent des inégalités économiques parmi les Canadiens?

**L'hon. Jack Murta (ministre d'État (Multiculturalisme)):** Monsieur le Président, je reconnais que la situation à Montréal et également dans l'autre partie du pays qu'a mentionnée le député est très inquiétante, à l'instar du rapport qui a été publié récemment au Québec au sujet du secteur de taxi. Le député devrait savoir que cette question relève en partie de la juridiction du gouvernement québécois. C'est une question provinciale de ce point de vue. Cependant, nous collaborerons avec les gouvernements provinciaux de tout le pays, afin de les aider, de toutes les façons qu'ils jugent nécessaires, à combattre le racisme où qu'il se manifeste. Le premier ministre et, en fait, le parti conservateur tout entier, ont pris un engagement à cet égard. C'est également un engagement que l'on retrouve dans le rapport intitulé «L'égalité, ça presse» qui a reçu l'aval de tous les partis et dont nous allons mettre en œuvre les recommandations le plus rapidement possible.